Demula® LP con. 3%

denula

HULPSTOFFEN VOOR BETON EN MORTIERS
ADJUVANTS POUR BETON ET MORTIERS

Entraîneur d'air



NBN EN 934-2 BENOR 02/20

0965-CPR-AH003

APPLICATION

Demula® LP con. 3% est un entraîneur d'air pour béton, sans chlorure.

AVANTAGES

Demula® LP con. 3% est un adjuvant tensioactif qui génère la formation d'un grand nombre de micro bulles d'air dans la masse du béton.

Le diamètre de ces bulles d'air varie de 0,5 à 0,02 mm. La stabilité dimensionnelle des micro bulles est maintenue durant la vibration du béton.

Le béton reste homogène durant le transport et le risque de ségrégation est fortement réduit.

La dispersion de ces micro bulles d'air générées par le **Demula® LP con. 3%** contribue à l'augmentation de la résistance aux cycles "gel dégel" ainsi qu'aux sels de déverglaçage tout en améliorant la cohésion et l'ouvrabilité du béton. En outre, l'étanchéité et la résistance aux agents agressifs sont améliorées. Les capillaires étant interrompus par ces micro bulles d'air, la perméabilité est réduite.

MODE D'EMPLOI

Doser **Demula® LP con. 3%** simultanément avec l'eau de gâchage afin d'assurer une action optimale d' entraîneur d'air.

Demula® LP con. 3% peut être utilisé en association avec d'autres adjuvants de la gamme de Demula. Il est indiqué de consulter votre conseiller de Demula.

L'effet de **Demula® LP con. 3%** dépend des facteurs suivants:

- dosage
- type de ciment
- composition du béton
- consistance après addition
- température
- l'utilisation de cendres volantes

Le dosage précis ne peut être déterminé qu'à titre indicatif. La seule façon de prévoir le dosage et le comportement de l'adjuvant en pratique consiste à effectuer un essai de convenance sur un béton témoin.

Demula® LP con. 3%

Entraîneur d'air



PROPRIÉTÉS DU PRODUIT SELON NBN EN 934-2

Nom du produit	Demula® LP con. 3%
Effet principal*	Entraîneur d'air (NBN EN 934-2 T.5)
Effet secondaire	Un dosage maximum par rapport au poids du ciment peut produire un retard de prise
Fabrikant	Demula nv
Fournisseur	Demula nv
Dosage	0,05 – 0,20 % du poids du ciment
Addition (temp. d'application > 1°C)	Ajouter avec l'eau de gâchage
Couleur	Brun clair
Conc. En éléments actifs (105 °C)	3,00 % +/- 0,30
Masse volumique (20 °C)	1,010 kg/dm³ +/- 0,020
pH (20°C)	7,0 – 12,0
Teneur en chlore*	< 0,10 %
Équivalent Na ₂ O*	< 1,0 %
Soluble dans l'eau	Oui
Compatibilité	Consultez votre conseiller de Demula
Toxicité	Pas d'application
Code couleur (Européen)	Bleu

^{*}Déclaration par le fabrikant extraité de sa DoP

La certification BENOR du produit indique qu'il existe, sur base d'un contrôle périodique externe, un niveau de confiance suffisant que le licensié est en état de maintenir afin de garantir en continu la conformité du produit, comme fixé dans les spécifications techniques de référence. La présente fiche BENOR/fiche technique convient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant et est vérifiée par l'organisme de certification.

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

CONSERVATION:

Peut être conservé jusqu'à 1 an après la date de production dans un emballage scellé

EMBALLAGE:

Disponible en conteneurs et en vrac.

CONDITIONNEMENT:

Conserver dans un environnement à l'abri du gel (+ 5 ° C) et protéger de la lumière directe du soleil (max.30 ° C). Si l'adjuvant a été exposé à des températures qui s'écartent de ces températures de stockage, reconditionner l'adjuvant à une température de +/- 20 ° C et homogénéiser avec un agitateur à rotation lente. N'utilisez en aucun cas de l'air comprimé pour homogénéiser l'adjuvant. En cas de doute, contactez votre conseiller Demula.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANTÉ

Demula conseille de consulter attentivement la fiche de données de sécurité avant de procéder à l'utilisation de **Demula® LP con. 3%**, pour une utilisation correcte en ce qui concerne la sécurité, les effets toxicologiques, ainsi que pour des informations sur les modalités de transport, le stockage et l'utilisation corrects.

RÈGLEMENT PRODUITS DE CONSTRUCTION

Demula® LP con. 3% est conforme au Règlement Produits de Construction n° 305/2011. La déclaration de performance (DoP) obligatoire de cet adjuvant peut être consultée et téléchargée à partir du site Internet: www.demula.be

Janvier 2021. Toutes les informations antérieures concernant ce produit sont par la présente invalides.

L'information et les conseils mentionnés sur cette fiche sont fournis sur base de nos connaissances et de notre expérience actuelles du produit. Dans aucun cas nous n'acceptons une responsabilité quelconque et nous ne donnons aucune garantie quant à sa mise en oeuvre. Les essais à effectues vous-mêmes vous donneront une réponse définitive quant aux conditions exactes d'utilisation et de traitement du produit. En cas de doute vous pouvez toujours prendre contact avec nous pour un avis complémentaire éventuel.